

**COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU PAYS DE
SAINT-YRIEIX**

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE COMMUNAUTE n°2017-016**

L'an deux mille dix-sept, le 16 février à 18 h 30

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 10 février 2017

Nombre de délégués :

- en exercice : 31
 présents : 22
 votants : 29

PRESENTS : Mme Isabelle BARRY, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. François BOISSERIE, M. Francis LATRONCHE, M. Pierre-Louis PUYGRENIER, M. Francis DELORT, Mme Justine McCOMISH LORAIN, M. Jean-Christophe MERILHOU, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Gilles DELANGE, Mme Marie-Françoise DUVERGER, M. André DUBOIS, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Laurent GORYL, Mme Michèle ROY, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Valérie BONIN, M. Edmond LAGORCE et M. Pierre DAVID conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : M. Pierre VERGNOLLE, M. Michel ANDRIEUX, M. Hugues AUVILLE, M. Hervé FORESTIER, M. Pierre ROUX, Mme Maryline VERGNE, Mme Monique PLAZZI, Mme Annie ARNAUD, Mme Sylvie COLETTE.

OBJET :

Contrat Départemental de
Développement
Intercommunal 2014-2017
(CDDI)

Dépôt d'actions
complémentaires

Pierre VERGNOLLE donne pouvoir à Isabelle BARRY
Michel ANDRIEUX donne pouvoir à Marie-Françoise DUVERGER
Hugues AUVILLE donne pouvoir à François BOISSERIE
Hervé FORESTIER donne pouvoir à Delphine PERRIER-GAY
Maryline VERGNE donne pouvoir à Francis DELORT
Monique PLAZZI donne pouvoir à André DUBOIS
Annie ARNAUD donne pouvoir à Jean-Claude DUPUY

SECRETAIRE : Gilles DELANGE

Vu la délibération n°2014-072 du 15 septembre 2014 par laquelle le Conseil Communautaire a approuvé l'inscription d'une liste de projets dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Intercommunal 2014-2017 ;

Vu le CDDI et son avenant n°1 du 4 avril 2016 signé entre le Conseil Départemental de la Haute-Vienne et la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix ;

Considérant l'enveloppe résiduelle actuelle ;

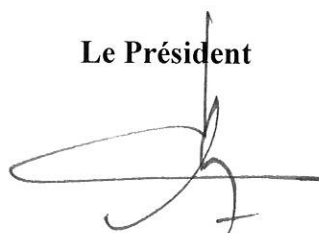
LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- d'approuver l'inscription des projets complémentaires ci-dessous au CDDI 2014-2017 :

- Aménagement d'un rond-point à l'entrée du lotissement artisanal de Gâte-Bourdela pour un coût d'opération estimé à 400 000 € H.T..
- Restauration de l'Eglise Saint-Aignan à Ladignac-le-Long dont le montant global des travaux est estimé à 380 000 € H.T..
- Construction de l'école élémentaire Jules Ferry sous maîtrise d'ouvrage communale (Saint-Yrieix) pour un coût d'opération estimé à 621 000 € H.T..

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Président



D. BOISSERIE

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20170216-DC2017840044-
DE
Date de télétransmission : 21/02/2017
Date de réception préfecture : 21/02/2017

